



"Mon deuxième départ"

le Journal du Management


Côté pile, Antoine-Jacques Mery conseille les restaurants parisiens les plus prestigieux sur leur positionnement produit. Côté face, il travaille sur un nouveau concept hôtelier pour créer son entreprise. (septembre 2003)

Du monde de la restauration à celui de l'entreprise, il n'y a parfois qu'un pas. Antoine-Jacques Mery, trente-deux ans, est une nouvelle fois sur le point de le franchir grâce au portage salarial. Tout commence début 2001 : après avoir travaillé dans la restauration de luxe, avoir géré des résidences hôtelières pour le compte de la Ville de Paris et avoir créé une entreprise de restauration à domicile, Antoine-Jacques Mery découvre le portage salarial grâce à l'un de ses amis.

"En une dizaine d'années, j'avais accumulé de multiples expériences, pas toujours heureuses, admet-il. L'entreprise de restauration à domicile que j'avais lancée a par exemple été contrainte d'arrêter ses activités au bout d'un an. Mais j'avais le sentiment de disposer d'une véritable expertise sur laquelle je pouvais m'appuyer."

Le levier va venir du portage salarial. Avec ce nouveau statut, Antoine-Jacques Mery se glisse dans la peau d'un consultant spécialisé dans la restauration et l'hôtellerie haut de gamme. "C'était le déclic que j'attendais. Tout ce que j'avais semé auparavant allait enfin pouvoir germer."

Dans le cadre de ses missions, Antoine-Jacques Mery alterne les objectifs : un coup il est chargé de relancer un restaurant ou un hôtel en perte vitesse, un coup il élabore et pilote le lancement d'un nouvel établissement. En deux ans de portage, le jeune consultant a travaillé pour des adresses parisiennes plus prestigieuses les unes que les autres. A son palmarès le restaurant Bon (désigné par Philippe Starck), Food Unlimited (désigné par Christophe Pillet), le Chai 33 (implanté à Bercy Village) ou encore le Buddha Bar du Groupe Costes.

 "Pour un consultant indépendant, ce n'est pas facile d'être payé"

"Les missions durent en moyenne de deux à trois mois, explique-t-il. Quand il s'agit de relancer un établissement, je travaille notamment sur l'offre produit, sur le repositionnement de la carte et sur la formation du personnel. Pour les nouveaux établissements, il s'agit en revanche de maîtrise d'ouvrage." Porté par le bouche à oreille du secteur, ce consultant hyper-spécialisé est aujourd'hui sollicité de toute part.

Avec le portage salarial, Antoine-Jacques Mery estime avoir trouvé le juste équilibre. "Je n'ai pas eu besoin de me lancer dans les démarches administratives pour me mettre à son compte. Surtout, je bénéficie du soutien de ma société de portage pour gérer la facturation de mes missions. Quand on est un consultant indépendant, ce n'est pas toujours facile d'être payé sous trente jours et de régler ce type de problème avec un client. En revanche, quand c'est une société qui facture, et qu'elle dispose d'avocats spécialisés, tout est plus simple."

Pour ces raisons, Antoine-Jacques Mery a très pointilleux sur le choix de sa société de portage salarial. Outre les conditions financières, le consultant a été vigilant à la notion de

confiance et à l'image de marque de la société. "Dans le domaine dans lequel j'exerce, l'image de marque est très importante. Il fallait donc que la société de portage dispose d'un nom, d'un logo et d'une signature cohérents par rapport à mes prestations."

Comme pour beaucoup de "portés", Antoine-Jacques Mery conçoit cette période comme un tremplin pour créer sa propre entreprise. Depuis deux ans, entre chaque mission, il travaille sur un nouveau concept d'hébergement haut de gamme, à mi-chemin entre le locatif et l'hôtelier. Ce concept, de dimension internationale, devrait prendre forme d'ici six mois.